

Chantal Guittet

DÉPUTÉE DU FINISTÈRE



LETTRE N° 2 • AVRIL 2013



Travailleurs "Low-Cost" : la fraude au détachement concerne aussi le Finistère

À l'Assemblée Nationale, je suis co-rapporteur de la proposition de révision de la Directive européenne "Détachement". Les entreprises finistériennes subissent directement le manque de contrôle lié à l'application de cette directive. En l'absence d'un SMIC en Allemagne, les abattoirs y utilisent massivement des travailleurs détachés lesquels acceptent des conditions sociales peu favorables. Comment ce dumping social est-il possible ?

Aux termes du droit européen actuel, les entreprises prestataires de service doivent rémunérer les travailleurs qu'elles détachent dans un autre pays, aux conditions du pays d'accueil, sauf si le droit du pays d'origine est plus favorable. Par manque de contrôle, nous constatons

de nombreuses fraudes et détournements de ce principe. Certaines entreprises ne le respectent pas et rémunèrent ses travailleurs selon les critères du pays d'envoi, alors même qu'ils sont socialement moins favorables. Cette fraude au détachement concerne de nombreux secteurs : agroalimentaire, bâtiment, restauration, événementiel... **Le 28 mai prochain, avec mes collègues députés Gilles Savary et Michel Piron, je présenterai un rapport et une résolution européenne, proposant un meilleur encadrement et des mesures de contrôle pour mettre fin à ces pratiques, basées sur une concurrence au "moins-disant social".**



Mes travaux ont porté sur :

► L'écotaxe poids lourds : une fiscalité minorée pour la Bretagne

Les députés bretons de gauche se sont mobilisés et ont obtenu le 16 avril, à l'issue du débat parlementaire, que l'activité de collecte de lait soit exonérée de l'écotaxe et que la Bretagne obtienne un taux minoré de 50 %. Issu du "premier Grenelle de l'environnement" du gouvernement Fillon, l'écotaxe sur la circulation des poids lourds doit rapporter 1 milliard d'euros pour financer des infrastructures de transport. Elle s'applique aux véhicules de plus de 3,5 tonnes circulant sur le réseau routier non payant. Extrait de mon intervention dans l'hémicycle : *"je me réjouis que le gouvernement ait pris en compte la spécificité des régions périphériques et péninsulaires. L'isolement et la dispersion des activités économiques dans ces régions justifient un régime particulier. Les conditions d'attractivité économique de ces territoires -comme la Bretagne que je représente ici-, déjà durement touchés par la crise, en dépendent."*

► L'amélioration de l'accord sur la sécurisation des travailleurs

L'accord permet d'acter de nouveaux droits pour les salariés -droits rechargeables à l'assurance chômage, couverture santé collective, compte individuel de formation intégralement transférable, représentation des salariés dans les conseils d'administration. **J'ai cosigné de nombreux amendements, principalement dans le but d'éviter que les accords de mobilité et de maintien dans l'emploi ne soient un moyen de contourner la procédure de licenciement collectif pour motif économique.**

► La création de l'Observatoire "Pauvreté-Nutrition-Alimentation"

J'ai participé au lancement des travaux de l'Opnalim, observatoire inauguré par les Banques Alimentaires le 17 avril. L'Opnalim se fixe comme objectif l'appui à la recherche et le soutien, l'analyse et la valorisation d'expériences et de projets innovants dans ce domaine.



En tant que membre de la délégation française, j'ai participé à la 128^{ème} assemblée interparlementaire à Quito.

Cette assemblée a réuni plus de 1 250 délégués, dont près de 630 parlementaires de 121 pays. J'ai eu l'honneur de représenter la France à la troisième commission qui portait sur "Le Commerce équitable et les

mécanismes novateurs de financement pour un développement durable."

J'ai défendu deux propositions : la mise en place de procédures de certification du commerce équitable et l'utilisation de financements innovants pour compléter l'aide publique au développement.



Pour mettre en œuvre le changement, j'ai voté pour :

► Le projet de loi pour la refondation de l'école

Conformément à l'engagement du Président de la République, 60 000 postes en cinq ans seront créés dans l'éducation nationale, prioritairement à l'école primaire. C'est un investissement massif en faveur de l'avenir de nos jeunes et contre l'inégalité des chances devant la réussite scolaire. La formation des enseignants est rétablie pour la rentrée 2013. Avec le dispositif "Plus de maîtres que de classes", 7.000 emplois de maîtres seront créés dans les écoles d'éducation prioritaire, dans le but de favoriser le travail en petits groupes, sur les savoirs fondamentaux. La scolarisation dès l'âge de deux ans est reconnue comme un facteur de réussite scolaire. Les jeunes sans qualification, ni diplôme, auront un droit à bénéficier d'une formation qualifiante. L'enseignement d'une langue étrangère sera obligatoire dès le CP. La maîtrise des outils du numérique, l'enseignement civique, l'éducation artistique sont consolidés.

En première lecture, j'ai proposé des amendements visant à améliorer la reconnaissance de l'enseignement des langues régionales au sein de cette école "rénovée". Les parlementaires bretons n'ont pas obtenu entière satisfaction sur cette question. Nous veillerons à ce que le texte soit enrichi en ce sens en deuxième lecture.

Le mariage pour tous, définitivement adopté !

L'ouverture du mariage et de l'adoption pour les couples de même sexe a été définitivement votée. Je me réjouis de cette avancée historique pour l'égalité des droits.



Filière porcine : relancer la compétitivité de nos élevages

En visite dans le Léon, Stéphane Le Foll, a été interpellé par les éleveurs porcins. Ils ont exprimé leur inquiétude face aux hausses insurmontables des coûts de production.

Le ministre a rappelé ses engagements annoncés lors de la présentation du plan d'avenir pour la filière porcine :

- La **modernisation du parc de bâtiments** des éleveurs français et la **simplification administrative** est un défi qui sera relevé par le gouvernement. La méthanisation est soutenue dans le cadre du Plan EMEA (Energie, Méthanisation, Autonomie, Azote).

- La **consolidation des secteurs abattage découpe et transformation** passe par l'amélioration des relations commerciales et contractuelles. Des modifications de la Loi de Modernisation de l'Economie permettront de **rééquilibrer les relations avec la grande distribution** : recherche d'une meilleure répartition des marges entre les acteurs ; obligation d'une clause de négociation des prix indexée sur la variation du prix des matières premières.

- L'appellation "**origine France**" (gage du respect de la qualité sanitaire, des normes de bien-être, des normes sociales...) doit être promue. Le gouvernement défend au niveau communautaire l'étiquetage obligatoire de l'origine pour tous les produits à base de viande.



Bientôt en débat à l'Assemblée...

- Proposition de loi relative au **paiement des salaires et des loyers**
- Discussion de la proposition de loi visant à renforcer les **droits des patients en fin de vie**
- Discussion de la proposition de loi relative à **l'égalité des droits et à l'intégration des personnes en situation de handicap**



Je relaie vos demandes auprès du gouvernement, par le biais des questions écrites :

- **Sur les délais de paiement, prévus par la loi de modernisation de l'économie (LME), applicables aux exportations internationales des sociétés basées en France.**
- **Sur le gel du point d'indice dans la fonction publique.**
- **Sur le manque de places en établissements médico-sociaux pouvant prendre en charge des personnes handicapées déficientes intellectuelles.**
- **Sur la situation des personnes cumulant une retraite et une activité salariée.**

Ces questions et leurs réponses apportées sont visibles sur mon blog.



Sur le terrain, j'ai rencontré :

- **Des professionnels de santé avec Marisol Touraine**, lors d'une réunion organisée par l'ARS sur le pacte territoire santé relatif aux déserts médicaux.

Mais aussi :

- Les **membres du CA et le personnel de l'ÉPAHD** de Saint Vincent Lannouchen en **présence des élus du territoire.**

- **Les acteurs du secteur culturel avec Aurélie Filippetti**, lors du festival culturel Transfabrik, au Quartz à Brest.

- **Des représentants des professions agricoles avec Stéphane Le Foll**, lors de sa visite dans le Finistère.

Mais aussi :

- Des **agriculteurs de la filière bio** (les **Bonnes Herbes de Kerlaouet et le Gaec de Kerlidou**)
- Les **administrateurs de l'IREO** pour travailler ensemble sur leur projet d'extension.
- Des **éleveurs de poules pondeuses** lors d'une table-ronde sur les difficultés de ce secteur, liées en partie à l'autorisation de la vente en Europe des œufs ukrainiens.
- Des **acteurs de la filière porcine** : lors d'une réunion à Landivisiau puis à Plougar chez Gilbert Guillerm.

- **Des acteurs de l'économie**

- **Richard Pellevoisin, conseiller au commerce extérieur pour la région Bretagne**, pour évoquer les difficultés des entreprises exportatrices
- Des **chefs d'entreprises et leur personnel sur le secteur de Lannilis** (Nature et Bois, Tanguy Matériaux, Escaliers Bossard).

- **Des représentants d'organisations syndicales** pour évoquer les difficultés des travailleurs :

- À **Pôle Emploi**
- À **l'hôpital de Lesneven**
- Et **discuter sur le texte sur la sécurisation de l'emploi.**

- **Des élus locaux**

Pierre Karleskind, vice-président à la Région, membre de la commission économie sur les questions européennes au regard des enjeux régionaux

- **Des représentants de l'État**

- Le **préfet du Finistère, Jean-Luc Videlaïne**, les **sous-préfets de Brest et de Morlaix, Béatrice Lagarde et Philippe Loos**. Tous nouvellement nommés !
- **Maryvonne Le Liboux, directrice territoriale de Pôle Emploi** pour évoquer la situation de l'antenne relais de Landivisiau.

- **Des associations**

Les **Vétérans des Essais Nucléaires (AVEN)**, les **Plaisanciers** de l'Espace Littoral de Tréfléz et Plounévez-Lochrist, **ATD Quart Monde** de Landerneau, les **Amis de la maison des Kerhors**, les organisateurs du **Tro Bro Léon**.



Visite de l'entreprise Tanguy, à Lannilis

www.chantalguittet29.fr • www.facebook.com/chantalguittet

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

28, Rue du Général de Gaulle • 29260 Lesneven
Tél. 02 98 00 99 81 • Fax 02 98 00 11 26
contact@chantalguittet29.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

ASSEMBLÉE NATIONALE

126, Rue de l'Université • 5355 Paris 07 SP

Collaborateurs : L'administration générale est assurée par Christine Kermarec. Marlène Réa s'occupe des interventions individuelles et Marion Maury des demandes institutionnelles (syndicats, associations, collectivités). À Paris, Marie-Cécile Velluet prépare les travaux législatifs.

